



Courrier de Rome

Informations Religieuses - Documents - Commentaires - Questions et Réponses

SI SI NO NO

« Que votre OUI soit OUI, que votre NON soit NON, tout le reste vient du Malin »

(Mt 5, 37)

Année XXXVI n° 281 (471)

Mensuel - Nouvelle Série

Septembre 2005

Le numéro 3€

SA SAINTETÉ BENOÎT XVI : SOUS LE SIGNE DE LA RÉFORME DE L'ÉGLISE OU DE LA CONTINUITÉ AVEC VATICAN II ?

Quelques mois ont passé depuis l'élection de Sa Sainteté Benoît XVI, et déjà nos lecteurs nous demandent d'exprimer un jugement sur son pontificat : que pouvons-nous en attendre ? Pouvons-nous nous attendre à quelque chose de différent et de meilleur par rapport aux Papes précédents ? Une pause de réflexion sur l'œcuménisme et le Concile ? Le rétablissement de la discipline dans l'Église, la libéralisation de la célébration de la Sainte Messe de rite romain ancien, messe qui n'a jamais été abrogée, actuellement liée à un indult dont la mise en pratique dépend des inclinations personnelles de chaque évêque ?

LES DÉCLARATIONS DU CARDINAL RATZINGER AVANT SON ÉLECTION

a) La « méditation » du Vendredi Saint

Le Vendredi Saint de cette année, à la neuvième station du Chemin de Croix qui avait lieu au Cotisée de Rome, alors que le Pape régnant était déjà entré en agonie, le cardinal Ratzinger s'imposa à l'attention générale par une forte « méditation » sur la Passion de Notre Seigneur, et qui semblait consacrée au péché dans l'Église. La neuvième station est celle qui nous rappelle la troisième et dernière chute de Jésus pendant sa montée au Calvaire. « Mais ne devons-nous pas penser aussi à ce que le Christ doit souffrir dans son Église même ? À toutes les fois où l'on abuse du saint sacrement de sa présence, à ces cœurs vides et mauvais dans lesquels il entre souvent ? Combien de fois nous-même nous célébrons sans même nous rendre compte de Sa présence ! Combien de fois sa Parole est déformée et abusée ! Quel manque de foi il y a dans tant de théories, tant de paroles vides ! Quelle saleté il y a dans l'Église, même parmi ceux qui, dans le sacerdoce, devraient Lui appartenir complètement ! Quel orgueil, quelle suffisance ! Comme nous manquons de respect pour le

sacrement de la Réconciliation [de Pénitence], dans lequel Il nous attend, pour nous relever de nos chutes ! Tout cela est présent dans sa Passion. La trahison des disciples, la réception indigne de son Corps et de son Sang est certainement la plus grande douleur du Rédempteur, celle qui lui transperce le cœur. Il ne nous reste qu'à lui adresser, du plus profond de notre âme, le cri : Kyrie, eleison – Seigneur, sauve-nous (Mt. 8, 25). Seigneur, souvent ton Église nous semble être une barque sur le point de couler, une barque qui prend l'eau de toutes parts. Et même dans ton champ nous voyons plus d'ivraie que de bon grain. Le vêtement et le visage si sales de ton Église nous effraient. Mais c'est nous-mêmes qui les salissons » (Bureau des célébrations liturgiques du Souverain Pontife / Chemin de Croix au Cotisée – Vendredi Saint 2005 – Librairie Editrice Vaticane).

Cette remarquable « méditation » fit grande impression, et enthousiasma les éléments dits « conservateurs » de la hiérarchie et des fidèles. Elle nous a tous beaucoup frappés, entre autres parce qu'une dénonciation si forte et précise des maux qui affligent aujourd'hui la hiérarchie et l'Église visible n'avait jamais été faite par Jean-Paul II. Le Pape récemment disparu avait bien, à plusieurs reprises, dénoncé le sécularisme du monde actuel, avec son relativisme et son apostasie de la religion chrétienne ; mais il n'avait jamais voulu, comme l'on sait, entendre parler de crise dans l'Église, dont il décrivait toujours la situation globale en des termes très optimistes. La « méditation » du cardinal, prononcée avec les accents d'une invective qui rappelait le « Malheur à vous, scribes et pharisiens hypocrites ! » de Notre Seigneur, était-elle l'annonce d'une œuvre moralisatrice que le nouveau Pontife allait devoir entreprendre, prenant sur lui-même l'exigence de nettoyer la sainte Église, battant en brèche le relâchement des mœurs et

La nouvelle édition du livre
**MAÇONNERIE
ET SECTES SECRÈTES**
(Épiphanius)

sera disponible au stand SI SI NO NO
lors des Journées de la Tradition
les 1^{er} et 2 octobre
à Grand'Maisons
Chemin de Grand'Maisons
78450 Villepreux
800 pages, au prix de 39,5 €

de la doctrine qui s'est répandu parmi la hiérarchie et les fidèles depuis Vatican II ?

C'est ce qu'il semblait, c'est ce que l'on espérait. La « méditation » qui se concluait par le rappel de la trahison des disciples pendant la Passion, véritable symbole de la souffrance du Christ dans sa propre Église, quand les clercs manquent à leur mission, établie par Lui, s'adressait à tous. Elle relevait l'indifférence avec laquelle sont célébrées tant de messes, et avec laquelle beaucoup s'approchent de la sainte Communion et de la sainte Confession ; elle relevait le « manque de foi » qui apparaît dans tant de mauvaises théories professées impunément, par des théologiens peu orthodoxes ; elle relevait la « saleté » qui souille actuellement l'Église, à cause, on suppose, des récents scandales à caractère sexuel, mais pas seulement à cause de cela. Son Éminence pensait-elle aussi au mode de vie de ces clercs qui ne savent pas reculer devant les séduisantes commodités de la modernité, dans lesquelles ils voudraient aussi inclure celle d'avoir des fiancées ou des femmes ? Et l'or-

gueil, avec son cortège d'auto-satisfaction et de suffisance, péchés qui offensent beaucoup Notre Seigneur, à qui était-il attribué? Certainement à ceux qui montrent peu de foi et se complaisent dans le son vide de leurs paroles, et donc aussi aux mauvais pasteurs, qui trompent les fidèles avec de fausses doctrines, ou qui les dévoient.

b) La condamnation du relativisme

À la méditation du Vendredi Saint succéda, le 18 avril, dans l'homélie prononcée au cours de la Messe *Pro eligendo romano pontifice* célébrée par le cardinal juste avant l'ouverture du conclave, la répétition articulée de la condamnation du « relativisme » moral, culturel mais aussi théologique, actuellement dominant. L'auguste prélat, en effet, commenta ainsi saint Paul (*Eph. 4, 14*) : « Alors [quand nous aurons rejoint la mesure de la plénitude du Christ] nous ne serons plus des enfants ballotés par les flots et emportés çà et là à tout vent de doctrine » : « Une description très actuelle ! Combien de vents de doctrine n'avons-nous pas connus au cours de ces dernières décennies, combien de courants idéologiques, combien de modes de la pensée... La petite barque de la pensée de beaucoup de chrétiens a été souvent agitée par ces flots, projetée d'un extrême à l'autre : du marxisme au libéralisme, jusqu'au libertinisme ; du collectivisme à l'individualisme radical ; de l'athéisme à un vague mysticisme religieux ; de l'agnosticisme au syncrétisme, et ainsi de suite. Chaque jour naissent de nouvelles sectes, et l'on voit se réaliser ce que dit saint Paul sur la ruse des hommes, sur l'astuce qui tend à entraîner dans l'erreur (cf. *Eph. 4, 14*). Avoir une foi claire, selon le Credo de l'Église, est souvent étiqueté comme fondamentalisme. Tandis que le relativisme, c'est-à-dire le fait de se laisser porter "çà et là par tout vent de doctrine", apparaît comme le seul comportement qui soit à la hauteur des temps actuels. On est en train de constituer une dictature du relativisme qui ne reconnaît rien comme définitif et qui ne laisse comme dernière mesure que le moi et les envies personnelles ». (*L'Osservatore Romano*, 19 avril 2005). Cette dernière phrase fut particulièrement mise en relief dans toute la presse (cf. *Corriere della Sera*, 19 avril 2005).

Cette condamnation, très juste et circonstanciée, mais aussi répétée, car elle avait déjà été exprimée à plusieurs reprises dans le passé (bien qu'en termes peut-être plus nuancés) par le même cardinal (par exemple dans la célèbre déclaration *Dominus Iesus*) et par Jean-Paul II, provoqua un large débat dans la presse italienne entre des maîtres à penser de différentes tendances. Nous eûmes ainsi droit à un défilé de lieux communs prenant la défense du « relativisme » de la pensée contemporaine. Ce débat provoqua également une mise au point du cardinal Martini, que nous voulons commenter en raison de sa singularité, mais aussi parce qu'elle est représentative, à notre avis, de l'air du temps.

LA SINGULIÈRE RÉPLIQUE DU CARDINAL MARTINI

Dans une homélie prononcée dans la cathédrale de Milan, le cardinal annonça (on espère que ce fut à la stupéfaction de l'assistance)

l'existence d'un « relativisme chrétien ». La notion semble exprimer une évidente contradiction dans les termes, mais on sait bien que, pour les admirateurs de la nouvelle théologie, le principe d'identité et de non-contradiction (fondement de tout raisonnement droit) a depuis longtemps cessé d'avoir une quelconque signification. « Que signifie donc "relativisme chrétien" ? » – écrit le *Corriere della Sera* – Martini l'explique : cela signifie "lire toutes les choses qui nous entourent 'en relation' au moment où toute l'histoire sera ouvertement jugée". C'est-à-dire le moment où Dieu jugera, à la fin des temps. Car sur le relativisme, le pontife a raison, dit Martini sans le citer : il n'est pas vrai que toutes les vérités soient égales, que l'une vaut l'autre. Mais "ce sera à ce moment-là, quand viendra le Seigneur, que finalement, nous saurons tous. Alors s'accomplira le jugement sur l'histoire, et nous saurons qui avait raison. Alors les œuvres des hommes apparaîtront à leur vraie valeur, et toutes les choses s'éclairciront, s'illumineront, se pacifieront" » (*Corriere della Sera*, 9 mai 2005).

Voilà donc le point central de l'éclaircissement que le cardinal Martini a cru de son devoir d'apporter en hâte aux paroles de Ratzinger devenu pape : il est vrai que toutes les « vérités » ne sont pas égales, mais ce n'est qu'à la fin des temps, au moment du Jugement Universel, que « nous saurons qui avait raison ». Et en attendant, savons-nous, oui ou non, « qui a raison », c'est-à-dire quelle est la vérité qui doit prévaloir sur les autres? Pour le cardinal, il est évident que nous ne le savons pas, sinon il ne nous dirait pas que nous devons attendre jusqu'à la « fin des temps » pour être fixés. Mais Son Éminence se trompe : à la fin des temps, nous saurons qui est condamné et qui est sauvé, les vraies intentions de chacun seront dévoilées (et donc de tous ceux qui auront trompé les hommes mais certes pas Dieu), mais en ce qui concerne la Vérité, nous ne saurons rien de différent de ce que nous savons aujourd'hui grâce à la Révélation qui s'est conclue à la mort du dernier Apôtre. C'est grâce à cette révélation que nous savons avec certitude qu'il n'existe qu'une seule vraie religion révélée (la religion chrétienne, telle qu'elle a été gardée dans l'enseignement constant de l'Église, jusqu'à Vatican II exclu) et une seule morale, fondée sur cette même religion chrétienne. Ce sont précisément les dogmes immuables de la Révélation et les règles fondées sur eux qui constituent les critères du jugement qui permettra de comprendre, à la fin des temps, non pas « qui avait raison », qui était dans le vrai et qui ne l'était pas, mais pour quelle raison ceux qui se sont sauvés se sont sauvés (« Venez, les bénis de mon Père... » *Mt. 25, 34*), et pour quelle raison ceux qui se sont damnés se sont damnés (« Retirez-vous de moi, maudits, allez au feu éternel... » *Mt. 25, 41*). Ces dogmes et ces règles constituent aujourd'hui et depuis toujours, pour les croyants, les critères de jugement pour savoir s'ils observent ou non la loi de Dieu dans la vie quotidienne.

Cette singulière mise au point du cardinal Martini, qui semble déboucher objectivement sur l'hérésie (au sens matériel), car

elle met en doute l'effective capacité de la Vérité Révélée à nous fournir (à travers l'enseignement de l'Église) les règles d'un jugement droit pendant notre vie terrestre, comporte donc une justification du relativisme (condamné par le Pape), et ceci apparaît également dans la conséquence qu'il tire de son affirmation. Jusqu'au jour du jugement, comment devons-nous nous comporter? C'est simple : « Ce dont nous avons tous un immense besoin, c'est d'apprendre à vivre ensemble dans la diversité : en nous respectant, sans nous détruire mutuellement, sans nous ghettoïser, sans nous mépriser. Sans avoir la prétention de convertir les autres du jour au lendemain, ce qui crée souvent des murs encore plus infranchissables. Mais sans nous limiter non plus à nous tolérer : se tolérer ne suffit pas » (*Corriere della Sera*, *ibid.*) La simple tolérance doit être remplacée par une « fermentation réciproque ». Exactement : le Sermon sur la Montagne doit être (ré) interprété comme un discours qui pose les bases d'une « fermentation réciproque ». Avec qui? Cette « fermentation » doit naturellement être comprise dans un sens œcuménique, et donc avec les disciples des autres religions, dont aucune ne reconnaît la nature divine de Notre Seigneur. Comment les chrétiens peuvent-ils constituer un « levain » commun avec les juifs, par exemple, qui dans le Talmud, c'est-à-dire le texte sur lequel sont formés les rabbins, gratifient Notre Seigneur et la très sainte Vierge d'horribles blasphèmes, qui n'ont jamais été reniés? Voilà un authentique mystère. Mais c'est ainsi. L'important, pour le cardinal, est que l'on ne cherche à convertir personne « du jour au lendemain ». C'est pourtant bien ce que cherchaient à faire les Apôtres : saint Pierre, grâce à une prédication suivie d'un dialogue serré sous le signe du « Sauvez-vous de cette génération perverse! », réussit à convertir en un seul jour trois mille juifs (*Act. 2, 40-41*); saint Paul, lui, risquait régulièrement sa vie pour prêcher la Bonne Nouvelle, telle qu'il l'avait reçue de Notre Seigneur, et il la prêchait à tous, sans regarder en face personne et sans perdre une seule minute de temps, car personne ne connaît le jour et l'heure de sa mort. Il ne faut pas chercher à convertir, telle est la quintessence du discours du cardinal Martini, il faut dialoguer pour la paix, pour le progrès, pour la démocratie, pour réaliser les valeurs du Siècle. Mais ces princes de la démocratie, se rendent-ils compte que le « dialogue », tel qu'il est conçu et mis en œuvre, constitue bel et bien une entrave et même un empêchement à la conversion des âmes au Christ? Le cardinal Martini est-il ou n'est-il pas un successeur des Apôtres? Pourquoi ne parle-t-il pas aux juifs comme le faisait saint Pierre? Pourquoi ne s'adresse-t-il pas aux fidèles comme le faisait saint Paul dans ses Épîtres?

Il est typique du relativisme de nier l'existence d'une Vérité absolue, absolue parce que révélée par Dieu une fois pour toutes, et qu'il faut donc garder envers et contre tout. Cette négation de l'existence d'une seule Vérité entraîne tout naturellement, en ce qui concerne le Catholicisme, le rejet de l'impératif moral de convertir les nations au Christ, impératif qui, pour la hiérarchie catholique (1 *Cor.*

9, 46), est un commandement qui n'est pas que moral. Notre nouveau Pape ne devrait-il pas, par conséquent, pour appliquer sa condamnation du relativisme, *condamner explicitement* le « relativisme chrétien » professé par l'étonnant cardinal Martini, relativisme que les journaux présentent comme une « réponse aux néoconservateurs » (*Corriere della Sera*, *ibid.*), c'est-à-dire à la prise de position du Pontife lui-même ? Dans une homélie prononcée quelque temps plus tard (le 10 mai) au séminaire de Venegono, le cardinal Martini semble exclure de vouloir jouer le rôle d'une sorte d'anti-Ratzinger. Il fait en effet brièvement allusion au « monde actuel tellement sécularisé et relativiste ». Il n'en reste pas moins que les notions qu'il a exprimées dans sa première homélie correspondent parfaitement à celles de la « philosophie du dialogue » qui domine actuellement dans la hiérarchie catholique, et qu'elles semblent être dans la ligne de sa pensée et de sa pastorale, « ultra-œcuméniques » depuis toujours.

Bien sûr, on ne peut pas prétendre que le Pape pose un tel acte à peine deux mois après son élection (nous écrivons cet article à la fin du mois de juin). Cette « réponse » en odeur d'hérésie, le cardinal Martini ne l'a rendue publique que le 8 mai dernier. Toutefois, les bonnes intentions de Benoît XVI à l'égard de l'Église seront manifestées, entre autres, par sa capacité à empêcher que certains notables puissants de la nomenclatura vaticane continuent de répandre impunément leurs fausses doctrines. Le Pape ne devrait-il pas également condamner un jour le « dialogue » en tant que tel ? Ce dialogue poursuivi par la hiérarchie catholique au cours de ces quarante dernières années apparaît en effet clairement comme l'expression d'une conception relativiste de l'Église, qui ne proclame plus, comme par le passé, l'unicité irremplaçable (*extra Ecclesiam nulla salus*) et le caractère *exclusivement surnaturel* de sa mission salvifique, et qui cherche au contraire à concourir, avec toutes les autres religions (qui ne viennent pas de Dieu mais des hommes, et qui haïssent le Christ et les chrétiens), à la réalisation d'objectifs terrestres de type politique et donc non seulement passagers, mais aussi *faux et mensongers*.

L'AVERSION DES MÉDIAS

Mais ne digressons pas trop et procédons par ordre. Les *intentions de réforme* contenues dans la méditation et dans l'homélie (*réforme* de mœurs et d'idées corrompues), l'attaque décidée et répétée portée contre l'esprit relativiste aujourd'hui dominant dans la culture laïque, dans une certaine théologie et dans la façon de vivre de beaucoup, doivent avoir suscité quelque inquiétude dans le monde du « politiquement correct », qui a besoin comme de pain de l'œcuménisme professé par la hiérarchie actuelle, puisqu'il contribue puissamment à l'ordre démocratique constitué (la société dite « pluraliste ») et à la construction, entamée depuis longtemps, d'une société démocratique mondiale.

Le cardinal Ratzinger osait se porter candidat au Pontificat en tant que réformateur des

déviations présentes aujourd'hui dans l'Église et de l'ennemi implacable qu'est le « laïcisme » ? À peine Benoît XVI était-il élu qu'une campagne de diffamation fut lancée contre lui par des sources particulièrement peu qualifiées pour donner leur avis, à savoir les tabloïds anglais, les fameux « quotidiens poubelles ». Autrefois, pour nuire à quelqu'un, il suffisait d'insinuer qu'il était homosexuel ; aujourd'hui, il suffit de l'accuser d'antisémitisme ou, ce qui revient au même, de nazisme. Les tabloïds anglais montèrent une campagne tendant à démontrer un présumé passé nazi (et donc, bien entendu, antisémite) du jeune Ratzinger, à cause de son appartenance à l'Hitlerjugend, la Jeunesse Hitlérienne, organisation du Parti Nazi. Il s'agissait d'une appartenance obligatoire, à laquelle devaient se soumettre d'office tous les jeunes allemands. Ratzinger, bien que séminariste, n'échappa pas à la règle. Voilà tout. L'accusation était tellement inconsistante, tellement ridicule, qu'elle tomba rapidement à plat d'elle-même. Du moins pour le moment, car on ne sait jamais...

S'agissait-il d'un avertissement ? Nous ne croyons pas tellement aux « complots », toujours difficiles à démontrer, mais plutôt aux réflexes conditionnés de certains milieux, d'une façon de sentir qui trouve dans les médias actuels un débouché pour ainsi dire naturel, car ces derniers se sont toujours opposés au cardinal Ratzinger, décrit pendant des années comme un ultra-conservateur, un réactionnaire, un « fondamentaliste », parce qu'en qualité de Préfet de l'ex Saint Office, il a fait taire quelques théologiens ultra-progressistes, et qu'il s'est toujours opposé avec succès aux soi-disant « ouvertures » telles que le mariage des prêtres, l'ordination des femmes, l'acceptation de l'homosexualité, l'utilisation du préservatif pour combattre le sida, les sacrements accordés aux divorcés remariés, l'union libre... En somme les médias, et en particulier la presse libérale anglo-saxonne qui ne lui pardonne pas la déclaration *Dominus Iesus* parce qu'elle proclame la *supériorité* de l'Église catholique à l'égard des « frères séparés » (sacro-sainte vérité, mais insuffisante pour confirmer le dogme *extra Ecclesiam nulla salus*), ont toujours dénigré Joseph Ratzinger *précisément pour ce qu'il a fait de bon*, c'est-à-dire pour avoir défendu, avec Jean-Paul II, l'éthique chrétienne et l'organisation hiérarchique (le célibat ecclésiastique et l'exclusion des femmes du sacerdoce) des attaques du relativisme pervers cher aux actuels faiseurs d'opinion, ceux-là même qui tonnent contre les cas de pédophilie dans le clergé et en même temps soutiennent le « droit » des homosexuels, en tant que tels et déclarés, à entrer et demeurer dans l'état ecclésiastique.

PLEINE CONTINUITÉ AVEC L'ENSEIGNEMENT DE VATICAN II ET DE JEAN-PAUL II

Il est peu probable que Benoît XVI se soit laissé impressionner par l'hostilité médiatique dont il est l'objet, et à laquelle il doit désormais être habitué. Comment expliquer, alors, que, dans la première homélie prononcée par le Pontife, le 20 avril dernier, homélie qui semble contenir en germe son programme de

gouvernement, dans laquelle il proclame (comme on s'y attendait, d'ailleurs) la continuité de son enseignement avec celui de Jean-Paul II, il n'y ait plus *aucune trace* de ses précédentes intentions de réformer les maux présents aujourd'hui dans l'Église ? Au contraire, la situation de l'Église y est décrite avec le même optimisme utopique que celui de Jean-Paul II, dont on loue l'action en termes enthousiastes :

« J'ai devant moi, en particulier, le témoignage du Pape Jean-Paul II. Il laisse *une Église plus courageuse, plus libre, plus jeune*. Une Église qui, selon son enseignement et son exemple, *regarde avec sérénité le passé et n'a pas peur de l'avenir*. Avec le Grand Jubilé, elle est entrée dans un nouveau millénaire, portant dans ses mains l'Évangile, *appliqué au monde actuel à travers la relecture autorisée de Vatican II*. C'est à juste titre que le Pape Jean-Paul II a désigné *le Concile comme une boussole* avec laquelle s'orienter dans le vaste océan du troisième millénaire. Dans son Testament spirituel également, il disait : "Je suis convaincu que pendant longtemps encore, il sera donné aux nouvelles générations de puiser dans les richesses que ce Concile du XX^e siècle nous a données". Moi aussi, en me préparant au service qui est celui du Successeur de Pierre, *je veux affirmer avec force la ferme volonté de poursuivre l'engagement dans la mise en œuvre du Concile Vatican II, dans le sillage de mes prédécesseurs et en fidèle continuité avec la tradition bimillénaire de l'Église*. C'est justement cette année que nous fêterons le quarantième anniversaire de la conclusion de l'Assise conciliaire (8 décembre 1965). Après toutes ces années, *les Textes conciliaires n'ont pas perdu de leur actualité* ; leurs enseignements se révèlent même *particulièrement pertinents* à l'égard des *nouvelles instances de l'Église et de la société actuelle globalisée* » (*Corriere della Sera*, 21 avril 2005, p. 10).

Dans cette homélie, l'Église n'apparaît plus « sale » et affligée par l'indifférence, par les mauvaises doctrines, par l'orgueil et la vaine gloire de trop de ses membres, laïcs et ecclésiastiques. Elle ne semble plus une barque qui donne souvent l'impression de couler, submergée par les flots qui l'assaillent de tous côtés. Elle ne semble plus être le champ dans lequel l'ivraie (des mauvaises doctrines) pousse à profusion. À l'opposé, elle semble guérie tout à coup de ses maux, puisque le Pontife la trouve maintenant « plus courageuse, plus libre, plus jeune », qu'il la *célèbre maintenant comme une Église en pleine santé, prête à affronter les défis du troisième millénaire grâce à l'action lumineuse et infatigable de son prédécesseur*. Benoît XVI ne fait même pas allusion aux critiques que le cardinal Ratzinger avait autrefois adressées à la façon précipitée et inconsidérée dont plusieurs réformes conciliaires avaient été mises en œuvre, avec des effets désastreux, à commencer par la réforme liturgique. Comment expliquer une telle inversion de tendance ? Nous ne prétendons pas l'expliquer ; nous nous limitons à en prendre acte, en attendant que l'action du gouvernement du Pontife apporte, nous l'espérons, des éclaircissements définitifs.

Il faut remarquer que, sur la base des prémisses exposées ci-dessus, l'homélie met particulièrement en relief deux des priorités de l'agenda de travail du Pape : 1) *l'application du principe de la collégialité* (les progressistes accusaient Jean-Paul II de l'avoir négligé) tel qu'il est compris dans le Concile, « mais dans la diversité des rôles et des fonctions du Pontife Romain et des Évêques ». Cette phrase, on l'espère, est susceptible d'indiquer la ferme opposition de Benoît XVI aux tentatives d'instauration d'un gouvernement effectivement collégial dans l'Église, entendu dans un sens œcuménique, sorte de néo-conciliarisme étendu aux représentants des « frères séparés » (et donc des chrétiens hérétiques et schismatiques, au cas où on l'aurait oublié). 2) *le maintien de l'œcuménisme dans la direction que lui avait donnée son prédécesseur*, intention réaffirmée avec des accents particulièrement vibrants dans l'homélie de la première messe qu'il célébra, le 24 avril dernier (*Corriere della Sera*, 25 avril 2005).

Les premières actions importantes du Pape semblent refléter cette orientation. Rappelons, en particulier :

- l'autorisation de suivre une inhabituelle procédure accélérée pour la béatification de Jean-Paul II, autorisation qui répond à la demande émotive, pour ne pas dire irrationnelle, de « le faire Saint tout de suite » ;
- une rencontre particulièrement cordiale avec une délégation de l'International Jewish Committee, une des nombreuses organisations juives internationales, qui, entre deux manifestations d'estime pour le Pontife, a une énième fois posé la question de la béatification de Pie XII, et s'est opposée à celle de Léon Déhon, le fondateur des Déhoniens, accusé d'antisémitisme » pour une phrase isolée sur les juifs ressortie fort à propos de l'oubli des archives (*La Stampa*, 10 juin 2005), obtenant ainsi la suspension du procès en béatification, proche de son terme ;
- la nomination de son successeur à la Congrégation pour la Doctrine de la Foi, personnalité qui semble susciter une certaine perplexité, en raison de son attitude vis-à-vis de certaines thématiques progressistes.

CONTINUITÉ DANS L'ENSEIGNEMENT ET RÉFORME DE L'ÉGLISE « CONCILIAIRE »

Nous ne sommes aucunement surpris que Benoît XVI déclare vouloir avancer en pleine continuité avec l'enseignement du Concile et

de son prédécesseur, pour qui le Concile semblait représenter l'Alpha et l'Oméga. Il a toujours été un défenseur de Vatican II (même si ce n'est pas dans les termes louangeurs de Jean-Paul II), Concile dont il faut redécouvrir, a-t-il souvent dit, la signification authentique, qui aurait été déformée par des interprétations et des applications unilatérales. Nous ne sommes pas davantage surpris par sa conviction d'être, par là même, en harmonie avec la « tradition bimillénaire de l'Église ».

N'est-ce pas le cardinal Ratzinger qui a affirmé que la définition (non dogmatique) de l'Église que l'on tire de l'art. 8 de *Lumen Gentium* équivaut parfaitement (mais alors, pourquoi l'a-t-on changée?) à sa définition dogmatique et traditionnelle? Pendant dix-neuf siècles, l'Église s'est identifiée avec l'unique Église du Christ (*extra Ecclesiam nulla salus*, puisque seule l'Église catholique est l'Église du Christ). Puis l'Église « conciliaire », dite du « *subsistit in* » (LG, 8) a affirmé que l'Église du Christ subsiste et dans l'Église catholique (de façon « pleine ») et dans de supposés « nombreux éléments de sanctification et de vérité » qui se trouveraient à l'extérieur de l'Église catholique (*extra Ecclesiam plurima salus*, mais de façon « non pleine »). Ces deux définitions peuvent-elles vraiment être équivalentes? Ces deux conceptions différentes de l'Église catholique peuvent-elles réellement exprimer la même notion de l'Église, une notion qui serait donc restée inchangée, fidèle à la « tradition bimillénaire », malgré « *l'aggiornamento* »? Nous sommes de ceux qui, fidèles au principe d'identité et de non contradiction, ont toujours considéré le « *subsistit in* » comme une absurdité manifeste, qui s'oppose à la logique avant même de s'opposer à la foi.

Quant à la Messe du Nouvel Ordo, produit de la réforme liturgique voulue et imposée par Vatican II, elle n'est désormais plus le renouvellement non sanglant du sacrifice du Christ sur la croix, qui nous obtient la *propitiation*, c'est-à-dire la *miséricorde pour nos péchés*, mais elle est devenue (dans une optique protestante), la célébration joyeuse de la Fête de la Résurrection dans le banquet pascal par la communauté des fidèles sous la présidence du prêtre, joie et fête auxquelles sont aussi invités à participer les disciples de toutes les sectes et religions, non pour se convertir, mais parce que l'Incarnation les aurait déjà objectivement rachetés. Là encore, demandons-nous, où est

la continuité avec la tradition bimillénaire?

Le fait est, à notre humble avis, que la continuité avec le magistère issu de Vatican II et la continuité avec la « tradition bimillénaire » n'expriment pas objectivement la fidélité à la même chose. Sans aucun doute, Benoît XVI agit non seulement subjectivement mais aussi objectivement selon la Tradition de l'Église quand il défend les principes de la morale chrétienne et le célibat des prêtres, quand il s'oppose à l'ordination des femmes, quand il appuie de tout le poids de son autorité la lutte contre les horreurs de la fécondation « assistée ». Mais cette défense de la morale chrétienne ne serait-elle pas beaucoup plus efficace si l'on réformait certaines propositions de Vatican II? Nous pensons en particulier à celles qui semblent inclure la fin primaire du mariage (procréation et éducation) dans la fin (autrefois secondaire) du perfectionnement mutuel des époux (*Gaudium et Spes*, 48), à celles qui admettent la licéité d'une « éducation sexuelle publique positive et prudente » (décr. *Gravissimum Educationis*, 1), prudence que personne n'est jamais parvenu à mettre effectivement en pratique, à celles qui admettent différentes instances du féminisme, toujours avec « prudence », évidemment (*GS* 9, 29, 52, 60; décr. *Apostolicam Actuositatem*, 9), introduisant dans l'Église le discours profane des « droits de la femme », au nom desquels les progressistes demandent aujourd'hui le sacerdoce féminin.

La défense de l'éthique chrétienne et de la saine organisation ecclésiastique peut-elle faire l'économie d'une réforme des maux qui, aujourd'hui, comme en a témoigné le cardinal Ratzinger lui-même, font souffrir le Christ dans son Église? Et cette réforme peut-elle, à son tour, faire l'économie d'une nouvelle réflexion sur Vatican II, qui n'est certainement pas étranger à ces maux, même s'il n'en est pas la seule cause?

Tel est, nous le pensons, et pour répondre à nos lecteurs, le souhait (pour ne pas dire l'invocation) des catholiques demeurés fidèles à la Tradition de l'Église : que l'Esprit Saint éclaire de façon véritablement extraordinaire Sa Sainteté Benoît XVI, en lui donnant l'audace nécessaire pour accorder une totale liberté de célébration à la Messe tridentine, et pour rouvrir le débat sur le Concile œcuménique et non dogmatique Vatican II.

Si Si No No

LES POINTS NÉCESSAIRES À UN ASSAINISSEMENT DE L'ÉGLISE

Il nous semble utile de préciser ici quels sont les points nécessaires au bien de l'Église, les sentiers inévitables à parcourir non seulement pour un assainissement, mais pour une renaissance spirituelle solide et féconde. Il ne faut pas oublier que, quelque grave que soit la situation, l'Église possède en elle-même non seulement les anticorps pour résister aux attaques internes ou externes, mais aussi toutes les ressources pour redevenir plus resplendissante que jamais. L'Église, en effet,

n'est pas une œuvre humaine ; elle n'a pas pour Fondateur et Époux un homme, aussi riche et puissant fut-il. L'Église naît du cœur transpercé de Jésus : c'est là qu'elle demeure, c'est là qu'elle se nourrit, c'est de là qu'elle reçoit tout son être ; c'est cette origine et ce lien vital avec l'Époux divin qui fondent la ferme espérance de tous ses vrais enfants, et qui empêchent que la douleur et la tristesse ne se transforment en découragement et pessimisme.

1) NÉCESSITÉ DE REVENIR À LA DÉFINITION TRADITIONNELLE DE LA VÉRITÉ

Tel est le titre d'un article étonnamment actuel du père Garrigou-Lagrange¹. Il faut en effet se rendre compte que le bouleversement

1. PÈRE GARRIGOU-LAGRANGE, *Nécessité de revenir à la définition traditionnelle de la vérité*, in « *Angelicum* » 3 (1948), pp. 185-198.

actuel n'a pas seulement impliqué la foi et le surnaturel, mais il a aussi touché la sphère naturelle de la raison. Puisque c'est à l'intelligence qu'il revient de croire², il est clair que tout bouleversement substantiel impliquant l'intelligence se répercute sur la foi. La fin propre et essentielle de l'intelligence est la vérité, laquelle est magistralement définie par saint Thomas d'Aquin comme « *adaequatio rei ad intellectum* »³, conformité de l'intelligence à la réalité. De cette adhésion (on pourrait même dire : adhérence) de l'intelligence au réel découlent, pour notre jugement, ses lois immuables (principe de non-contradiction, de causalité, de finalité). La dynamique de la conscience, clairement mise en lumière par saint Thomas, trouve son origine et son fondement dans l'ouverture à la réalité extérieure, dans l'être : « *illud quod primo intellectus concipit quasi notissimum et in quo omnes conceptiones resolvit est ens* »⁴. Sur ce texte comme sur d'autres traitant de ce sujet, on pourrait faire d'innombrables considérations de nature philosophique; ce qui nous intéresse ici, c'est simplement de réaffirmer, face à toute la confusion de la pensée moderne, que c'est dans l'étonnement (aristotélicien) de la constatation de l'existence d'une chose que naît la connaissance, et non dans le doute cartésien; la connaissance est ouverture à l'être et à ses lois, que l'intelligence trouve « hors de soi », elle n'est pas leur production ni leur position. L'intelligence est, par nature, ouverte et relative à l'être, comme la vue aux couleurs.

Pour qui n'est pas un familier de la philosophie, ces discours peuvent paraître des questions sans grande importance et sans rapport avec la crise actuelle. En réalité, le véritable problème de l'égarement de la pensée moderne est là; il réside dans la compréhension du rapport entre être et pensée : est-ce le premier qui fonde la seconde ou, comme le veut l'idéalisme, le contraire? Est-ce la pensée qui se conforme, ou, pour ainsi dire, obéit à la réalité, ou l'inverse? C'est ce que saint Pie X mit en lumière, avec une grande profondeur de réflexion, dans ses interventions contre le modernisme, comme l'affirma Marcel De Corte avec perspicacité : « *Le mal qui frappe l'homme individu [...], c'est le subjectivisme. L'intelligence renonce à son pouvoir de connaître les choses telles qu'elles sont en elles-mêmes, indépendamment de l'esprit qui les pense. Elle se prive du tremplin de la réalité : comment s'étonner, alors, qu'elle s'avoue incapable de s'élever jusqu'au Principe de la réalité? Mais, en s'exilant de la réalité, l'intelligence se replie automatiquement sur elle-même.*

Rien n'existera plus pour elle que ce qui se manifeste en elle : **non plus les choses elles-mêmes, mais les idées qu'elle se fait des choses. Ainsi, elle n'est plus sujette au réel, ni au Principe de réel. L'intelligence ne dépend**

plus que d'elle-même, de sa faculté de produire des idées, entités infiniment malléables, qui sont désormais soumises à sa puissance créatrice. Le monde est ce que je pense du monde »⁵.

Si la première action de l'intelligence n'est pas reconnue dans son ouverture au réel; si l'intelligence n'accepte pas d'avoir la réalité pour norme de son action, alors tout est mis – du moins potentiellement – en discussion : « *La vérité est l'accord de la pensée avec la réalité. Si le modernisme divorce de la réalité et du principe du réel, comment pourrait-il encore y avoir une seule vérité éternelle et nécessaire dans le domaine de la foi et dans celui de la vie sociale? [...] Formes et catégories sont des œuvres que la pensée a produites et qu'elle domine, dont elle peut en somme s'affranchir* »⁶.

Il est plus que jamais urgent d'avoir les idées claires sur ce qu'Hegel appelait le « commencement » de la pensée; sans cette clarté de fond, on ne peut rien construire de stable. L'autorité suprême de l'Église, le Souverain Pontife, devra tôt ou tard prendre acte du fait que, pour le bien de l'Église et la sauvegarde de l'ordre naturel, il faudra réaffirmer avec force et sur tous les tons ce point si essentiel, et prendre les positions qui s'imposent contre ceux qui minent le dogme et la vérité dans leur fondement, jetant les bases pour la réalisation du projet satanique « *eritis sicut Deus* » : « *Venant du subjectivisme, l'hérésie moderniste y retourne en détrônant Dieu et en mettant l'homme à sa place. [...] Puisque la conscience humaine n'est liée à rien qui la dépasse, elle ne peut atteindre Dieu qu'en elle-même* »⁷.

Dans le domaine théologique, accepter la révolution de la pensée moderne signifie miner à la base la possibilité d'entendre la doctrine catholique *eodem sensu eademque*, obligation précise pour tout catholique. Le père Garrigou-Lagrange, au terme de l'article cité ci-dessus, lança un appel vigoureux et précis : « *Ce qui est certain, c'est qu'il faut revenir à la définition traditionnelle de la vérité : **adaequatio rei et intellectus**, la conformité du jugement avec l'être extérieur et ses lois immuables. Les dogmes supposent cette définition [...]. Ce n'est pas par une option arbitraire, mais par sa nature même que notre intelligence adhère à la valeur ontologique et à la nécessité absolue des premiers principes comme lois de la réalité. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra maintenir la définition traditionnelle de la vérité que les dogmes supposent* »⁸. Cette raison, autrefois forte et humble, avec toutes les conséquences qui en découlent, est *conditio sine qua non* pour pouvoir construire sur le rocher et non sur le sable, et il n'y a pas de pires ennemis que ceux qui tentent de le nier ou de le cacher : voilà le premier point de départ nécessaire pour une vraie réforme de l'Église.

2) NÉCESSITÉ DE REVENIR AU FONDEMENT DE LA FOI

L'essence de l'acte de foi est **l'adhésion de l'intelligence aux vérités révélées par Dieu, en vertu de l'autorité de Celui qui révèle**. On ne croit pas parce que le contenu de la foi est évident, ni parce qu'il est en accord avec des aspirations et des exigences personnelles ou actuelles; la raison formelle de la foi est que c'est Dieu qui a révélé, et que le respect de l'intelligence lui est dû, car Il ne peut ni Se tromper ni nous tromper.

La Révélation divine nous est transmise et est clairement interprétée par le Magistère infallible de l'Église, auquel on doit un assentiment humble et filial, qu'il s'exprime dans sa forme extraordinaire ou dans sa forme ordinaire. Il n'est pas possible que l'Église se soit trompée en enseignant pendant des siècles une vérité ou en condamnant pendant des siècles une erreur. Par son origine divine, la foi a une certitude que la connaissance humaine la plus évidente ne peut pas avoir (une certitude, nous le répétons, due à Celui qui révèle, et non à l'évidence intrinsèque de ce qui est révélé). Et, toujours à cause de cette origine divine, qui-conque nie un seul article de foi sape la foi elle-même à la base, comme l'explique clairement saint Thomas : « *celui qui n'adhère pas, comme à une règle infallible et divine, à l'enseignement de l'Église, [...] celui-là n'a pas l'habitus de la foi. S'il admet des vérités de foi, c'est autrement que par la foi. [...] Il est clair aussi que celui qui adhère à l'enseignement de l'Église comme à une règle infallible, donne son assentiment à tout ce que l'Église enseigne. Autrement, s'il admet ce qu'il veut de ce que l'Église enseigne, et n'admet pas ce qu'il ne veut pas admettre, à partir de ce moment-là il n'adhère plus à l'enseignement de l'Église comme à une règle infallible, mais à sa propre volonté* »⁹.

Or il est clair que, en raison de la nature stable de la vérité et de Celui qui révèle, personne, ni au sein de l'Église ni en dehors, ne pourra jamais s'arroger le pouvoir d'enseigner quelque chose de différent ou même d'opposé à ce que l'Église a reçu de Notre Seigneur et transmis au cours des siècles. Sain Vincent de Lérins, à ceux qui craignaient qu'une telle affirmation empêche tout progrès dans l'Église, répondait ainsi : « *Il n'y aura jamais aucun progrès dans la religion et donc dans l'Église du Christ? Bien sûr, qu'il y aura un progrès, et même un progrès considérable! [...] Mais à condition qu'il s'agisse d'un vrai progrès pour la foi, et non d'un changement : il y a un progrès quand une réalité grandit tout en restant identique à elle-même, il y a un changement quand une chose se transforme en une autre* »¹⁰.

La deuxième nécessité pour résoudre la crise actuelle et relancer l'Église dans sa fécondité apostolique est de se débarrasser de tous ces positions qui prétendent introduire un changement par rapport à tous les enseignements du Magistère constant extraordinaire et ordinaire. Le dogme dans l'Église a

2. *Summa Th.*, II-II, q. II, a. 2, « *cum enim credere ad intellectum pertineat* ».

3. *I Sent.*, d. XIX, q. V, a. 1. La définition « *adaequatio rei et intellectus* » est équivalente.

4. *De Ver.*, q. I, a. 1.

5. M. DE CORTE, *La grande hérésie*.

6. *Ibidem*.

7. *Ibidem*.

8. PÈRE GARRIGOU-LAGRANGE, *Nécessité de revenir...*, cit. pp; 197-198.

9. *Summa Th.*, II-II, q. V, a. 3.

10. *Commonitorium*, XXXIII, 1-2.

connu un grand développement; mais cela est dû aux potentialités qui lui sont intrinsèques (les circonstances extérieures, comme le danger d'hérésie, n'ont été que des facteurs occasionnels). Il s'est agi, en d'autres termes, d'une pénétration de la vérité révélée et accueillie, pénétration qui a permis d'en tirer, avec l'aide de la raison, toutes les conséquences logiques. Ce qui se passe aujourd'hui, au contraire – que l'on considère par exemple la question de la liberté religieuse – constitue un changement causé par l'acceptation au sein de l'Église des **principes de la pensée moderne** (ici le principe de la liberté de conscience absolue), principes condamnés à plusieurs reprises par les Pontifes. Face à cela, il est nécessaire de reméditer mot pour mot ce que saint Vincent de Lérins exprima avec une étonnante actualité : « *Si l'on commence à mélanger le nouveau avec l'ancien, ce qui est étranger avec ce qui est familier, le profane avec le sacré, ce désordre se répandra rapidement partout, et rien dans l'Église ne demeurera intact, sans tache, et là où autrefois s'élevait le sanctuaire de la vérité pure et intacte, il y aura un lupanar d'erreurs sacrilèges et honteuses [...] L'Église du Christ, gardienne vigilante et prudente des dogmes qui lui ont été confiés, ne change jamais rien en eux, elle ne leur ajoute rien, ne leur retire rien : elle ne rejette pas ce qui est nécessaire, ni n'ajoute ce qui est superflu; elle ne se laisse pas prendre ce qui est à elle, elle ne s'approprie pas ce qui appartient aux autres [...] Voilà ce que l'Église a toujours fait au moyen des décrets conciliaires, y étant poussée par les innovations des hérétiques : transmettre à la postérité dans des documents écrits ce qu'elle avait reçu des pères par la seule tradition, résumant en des formules brèves une grande quantité de notions et, plus souvent, spécifiant en des termes nouveaux et appropriés une doctrine non nouvelle, pour une meilleure compréhension* »¹¹.

11. *Ibidem*, XXXIII, 15-16, 19.

CONCLUSIONS PRATIQUES

Il est clair, de l'aveu même du Pontife actuel, alors cardinal, que le Concile Vatican II constitue dans certains de ses textes (*Dignitatis Humanae, Gaudium et Spes, Unitatis redintegratio*, pour ne citer que les plus controversés) une nouveauté qui contredit le passé, une ouverture à ce « monde moderne » auquel l'Église s'était tant opposée jusqu'à Pie XII. Tant que l'on restera attaché à ces positions, qui n'ont pas droit de cité dans l'enseignement précédent de l'Église, une vraie renaissance de l'Église ne sera pas possible. On pourra tomber d'accord sur la dénonciation des abus, sur la condition misérable du monde catholique actuel, sur les inquiétudes au sujet du monde actuel..., mais sur le point le plus urgent et le plus important, c'est-à-dire le remède, on ne pourra qu'être aux antipodes de la vraie solution.

Sa Sainteté sait bien que la question de la tradition n'est pas différable plus longtemps; mais le point clé consiste à comprendre qu'il ne s'agit pas seulement de résoudre le « problème » de la Fraternité Saint Pie X. Accueillir officiellement le monde de la tradition signifie reconnaître que la solution à tous les problèmes qui affligent l'Église et le monde réside dans la **fidélité inconditionnelle à tout ce que l'Église nous a transmis sans altération jusqu'à aujourd'hui**. Ce n'est qu'ainsi, par un acte d'humble et confiant abandon à Dieu, défiant tous les calculs et les prévisions humains, que l'on pourra donner le jour non seulement à une restauration, mais aussi à vraie réforme de l'Église, qui portera avec elle toute la vivacité et le dynamisme dont elle a indubitablement besoin.

Il ne faut pas craindre de réaffirmer tout ce que l'Église a toujours enseigné; peu importe que ces principes sonnent faux aux oreilles déformées de la mentalité moderne. Il faut être fidèles à Notre Seigneur et à son Église, et non au monde et à ses attentes. La seule vraie charité que nous pouvons faire à ce monde égaré est d'être fidèles à la tradition de l'Égli-

se; d'enseigner à nouveau sans crainte tout ce qui nous a été transmis, en nous appuyant exclusivement sur l'aide de Dieu.

Isaïe prophétisait : « *Malheur à ceux qui descendent en Égypte pour y chercher du secours, qui s'appuient sur les chevaux, qui mettent leur confiance dans les chars parce qu'ils sont nombreux, et dans les cavaliers parce qu'ils sont un très grand nombre, mais qui ne regardent pas vers le Saint d'Israël, et ne cherchent point Yahvé. [...] Car ainsi m'a dit Yahvé : "Comme rugit le lion, le lionceau sur sa proie, bien que se rassemble sur lui tous les bergers, il ne se laisse pas effrayer par leurs cris, ni troubler par leur nombre; ainsi Yahvé des armées descendra pour lutter sur la montagne de Sion et sur sa colline. [...] Il protégera Jérusalem; il protégera et sauvera, il épargnera et délivrera* »¹².

C'est seulement par le courage de la fidélité à ce que le monde considère comme sottise, folie, fanatisme, mais qui est au contraire, pour paraphraser saint Paul, sagesse et puissance de Dieu, que l'on instaurera le Règne des Cœurs de Jésus et de Marie. Face aux terribles menaces et aux tristes réalités que nous avons sous les yeux, il n'y a qu'un chemin à parcourir : « **De la foi, mes frères, plus de foi!** »¹³.

C'est cet acte de foi courageuse que nous attendons du souverain Pontife et qui, seul, pourra faire renaître l'Église plus belle et resplendissante que jamais.

Brunone

12. *Is.*, XXXI 1, 4-5.

13. L. ORIONE, *Au nom de la divine Providence*, Milan Piemme, 1994, p.30.

LE « VIRAGE HISTORIQUE » DE LA RÉFORME LITURGIQUE : UN LIVRE INTERVIEW DU FRANCISCAIN R. FALSINI

Un recueil d'entretiens¹ avec le père Rinaldo Falsini vient de sortir en librairie. Le franciscain raconte les années de sa formation, son « entrée » dans le mouvement liturgique, son point de vue sur le décret conciliaire sur la liturgie et ses perspectives pour l'avenir. On y trouve une série d'informations et de réflexions qu'il est utile de prendre en considération.

Il semble particulièrement opportun de s'arrêter sur les aspects qui aident à évaluer d'un côté le chemin déjà parcouru par la

« réforme liturgique », et de l'autre à préciser les contours de ce qui « mijote » en attendant d'être assimilé puis mis en œuvre sans produire de déchirements brutaux, et donc sans provoquer de réactions hostiles à la stratégie progressiste.

CONTINUITÉ OU « VIRAGE HISTORIQUE » ?

À peine était-il imposé par « le haut » que le nouveau rite de la Messe provoquait désorientation et mécontentement généraux. Ce « peuple de Dieu » dont on parle tant s'est retrouvé contraint d'accepter une réforme qu'il n'avait jamais désirée, bien que les liturgistes affirment avoir tout fait pour des raisons « pastorales », pour libérer le peuple

chrétien opprimé par la tyrannie du cléralisme et du rubricisme baroque.

Les « réformateurs » ont donc dû commencer à se fabriquer un arsenal de défense de leur position face aux critiques des « traditionalistes ». Le *leitmotiv* de ces apologies de la nouvelle Messe est que chacune des modifications apportées au Missel de saint Pie V ne constituerait pas de rupture avec la Messe tridentine; par conséquent, la réforme n'aurait pas introduit d'éléments contraires à la *lex credendi* ou du moins dangereux pour elle. On justifie par exemple l'élargissement de la liturgie de la Parole comme un soulignement légitime d'un élément déjà présent dans le Missel de saint Pie V.

1. *Réforme liturgique et Vatican II : un témoin raconte. Rinaldo Falsini s'entretient avec G. Monzio Compagnoni*, Milan, Ancora, 2005.

Les liturgistes les plus ouvertement progressistes, toutefois, font preuve d'une plus grande cohérence. Ils reconnaissent que ce qui est né avec la réforme liturgique est quelque chose de nouveau, de profondément différent de ce qui existait avant. Et ils affirment cela avec compétence, car ils savent bien que la réforme qui vit le jour en 1969 est en réalité le fruit d'un long travail commencé dans les années 1920, et qui mûrit au sein de ce l'on appelait le « mouvement liturgique ». Falsini peut donc affirmer avec raison : « *Je crois que beaucoup n'ont pas compris à fond les lignes du Concile, sa volonté innovatrice. Ils n'ont pas compris que c'était un véritable virage historique* »². Voyons les motivations d'une telle affirmation.

L'ORIENTATION THÉOCENTRIQUE DE LA LITURGIE CATHOLIQUE

En janvier 1945, dans le premier numéro de la revue *Ma Maison-Dieu*, l'un des pionniers du mouvement liturgique, le bénédictin dom Lambert Beauduin, écrivit un article-programme qui contenait déjà tous les éléments d'une subversion du sens liturgique catholique, subversion construite sur une fausse ecclésiologie, mais qui en l'espace de vingt ans allait rencontrer l'assentiment des plus hautes autorités ecclésiastiques.

Dans la perspective des pères du renouveau liturgique authentiquement catholique, en particulier saint Pie X et dom Prosper Guéranger, il est un élément qui caractérise la physionomie du culte catholique : toute l'action liturgique s'oriente vers la glorification de Dieu, son adoration, et donc l'oubli de soi. Par conséquent, la participation active des fidèles, invoquée d'abord par saint Pie X dans le *motu proprio* « *Tra le sollicitudini* » puis par Pie XII dans *Mediator Dei*, consiste principalement à entrer dans cette dynamique du culte catholique, toute orienté vers Dieu ; une dynamique en quelque sorte extatique, au sens littéral du terme (sortir de soi). On comprend donc que, dans la conception catholique de la Messe, la finalité didactique et parénétique soit subordonnée à cet aspect premier et – ce qui est encore plus important – qu'elle prenne forme à partir de cette orientation. Les âmes qui se laisseront modeler par l'esprit liturgique catholique adopteront ce comportement intérieur désigné par Notre Seigneur comme la seule façon d'accéder au Père : l'adoration en esprit et en vérité. Elle pénétreront toujours plus et toujours mieux dans l'adoration permanente que l'Église porte à son Époux, et elles orienteront toute leur existence vers Dieu, devenant « un sacrifice saint et agréable à Dieu ».

Il est évident que cette conception de la liturgie s'enracine dans une ecclésiologie éminemment verticale (comme elle doit l'être) : la perspective de l'Église comme Corps mystique du Christ, où l'essence fondamentale de chaque baptisé est d'être relié à la Tête, le Seigneur Jésus, et en Lui à la Sainte Trinité. Ce n'est que grâce à cette réalité profonde, christocentrique et théocentrique, que l'on peut

aussi parler de la dimension horizontale de l'Église³.

LE RENVERSEMENT DE L'ORDRE

Ce à quoi nous avons assisté, avec la réforme liturgique, c'est avant tout un renversement de l'ordre : on a tellement insisté sur la fonction didactique et pastorale de la liturgie qu'on en a fait sa fin première. Il suffit de jeter un simple coup d'œil à la nouvelle messe pour s'en rendre compte. Nous ne disons pas que la dimension verticale a disparu, mais qu'elle a été pour ainsi dire détrônée par la dimension pastorale. Et quand les fins sont inversées, le résultat n'est plus le même.

Il n'y a donc pas à s'étonner que le franciscain Rinaldo Falsini, formé à l'école théologico-liturgique qui a conduit à la nouvelle Messe, en arrive à des affirmations telles que celle-ci : « *Dans la célébration, nous semblons tous statufiés, souvent, il n'y a pas de vraies possibilités d'expression, il n'y a pas la moindre place pour cela [...]. Dans certaines églises les prêtres [...] ont prévu un espace pour la connaissance mutuelle, après quoi on se regroupe et on passe à l'action liturgique. Mais tout cela se passe dans le même lieu, qui n'est pas conçu comme "lieu saint", mais comme "domus ecclesiae". Entrer dans le "lieu saint", dans le "lieu mystique" ne sert à rien, au contraire cela aliène* »⁴.

Avant d'affirmer que Falsini est quelqu'un d'excessif, et que tout cela n'est qu'un abus de la vraie réforme liturgique, il convient de faire une petite réflexion d'ordre philosophique. Quand un sujet pose une action, il ne peut pas vouloir en même temps deux fins premières ; l'une des deux tend nécessairement à prévaloir sur l'autre, et la subordonne. Prenons un exemple concret, hélas très actuel. La nouvelle théologie de Vatican II a conduit à la mise à égalité des fins du mariage. Il n'y a plus une fin première (procréative) et une fin secondaire (unitive), mais deux fins – nous dit-on – toutes deux premières. Cette conception, qui est à la fois une absurdité morale et une violation de l'ordre établi par Dieu, a entraîné la conséquence prévisible de la dénaturation du mariage, et donc à sa crise. Il est arrivé la même chose dans la liturgie. Le fait d'avoir attribué à la fin didactique un poids excessif, au détriment de la fin théocentrique, a causé un désordre qui a atteint la nature même de la liturgie. Le résultat de ce désordre n'est plus – et ne peut plus être – la conception catholique de la liturgie ; ce qui en résulte est une réalité différente. Mais alors, une fois ce passage légitimé, quelle sera la limite de ce processus ? Si l'on nous répond de façon positiviste : « les décisions de l'autorité », alors il faut dire que c'est justement la stratégie que dom Beauduin utilisa *illo tempore*, et qui a mené à la réforme liturgique : « *Il sera nécessaire de procéder par voie hiérarchique : ne pas prendre plus d'initiatives pratiques qu'il ne soit légitime-*

ment permis, mais plutôt préparer l'avenir en inspirant le désir et l'amour des richesses contenues dans l'ancienne liturgie [...]. Nous devons procéder méthodiquement, en faisant circuler des travaux populaires mais sérieux. Nous devons aussi souligner les aspects moraux et pratiques, comme la communion fréquente, le jeûne eucharistique, les horaires de la Messe : l'Église n'a pas peur de changer sa discipline pour le bien de ses enfants ». En substance : créer graduellement une nouvelle mentalité et contraindre ensuite l'autorité à prendre acte de la situation modifiée sous ses yeux.

Pour apprécier correctement la réforme liturgique, il est donc nécessaire de se rendre compte qu'elle n'a pas visé simplement l'introduction de changements isolés, mais la modification de l'ordre des fins ; un changement, donc, beaucoup plus profond et radical, aux conséquences incalculables. Il est par conséquent nécessaire d'acquiescer un regard synthétique sur la réforme liturgique, pour que soit révélé le sens de chaque modification particulière, un sens qui, sans trop d'ambiguïté, nous a été déclaré à plusieurs reprises par les précurseurs et les artisans de la réforme elle-même.

AUX RACINES DE L'« ARCHÉOLOGISME », UNE CONCEPTION NON CATHOLIQUE DE L'ÉGLISE

L'Église, en elle-même, grâce à l'assistance du Saint Esprit, demeure au cours des siècles toujours pure et sans tache ; de même, les dogmes qu'elle garde et la liturgie qu'elle célèbre sont fidèlement transmis, sans variations mais en même temps avec un développement homogène. Une conséquence de cette vérité est qu'il ne peut y avoir de sauts ni de « virages historiques » au cours des siècles.

Le « dogme » de tout protagoniste de la révolution liturgique serait donc impensable (et inacceptable) pour dom Guéranger comme pour saint Pie X. Ce « dogme » a été qualifié par Pie XII d'« archéologisme ». Il s'agit de l'affirmation – une véritable manie, nous dit *Mediator Dei* – selon laquelle, pour redécouvrir le sens vraiment chrétien de la liturgie, il serait nécessaire de remonter aux temps de l'Église primitive. Tout ce qui s'est passé après n'aurait été qu'un éloignement, sinon une trahison de l'esprit liturgique des origines. Il ne s'agit donc pas simplement d'un amour pour les origines de l'Église, ni de simple érudition. Le vice de l'archéologisme est encore une fois de nature ecclésiologique. L'Église, en substance, aurait pendant des siècles égaré l'authentique sens liturgique, pour ne le retrouver qu'aujourd'hui, grâce, bien évidemment, au travail des « liturgistes ». Dans le texte de Falsini figurent des pages emblématiques à ce sujet, consacrées précisément au récit de sa redécouverte des Pères de l'Église et à la (pseudo) constatation de la distance et de la divergence entre leur façon de comprendre la liturgie et celle, par exemple, du Concile de Trente.

Peut-être tout le monde ne s'en rend-il pas compte, mais l'âme de la réforme liturgique, celle qui donne justement leur forme à toutes les modifications apportées à la liturgie traditionnelle, c'est précisément cette vision

3. Il nous semble utile de rappeler, à cet égard, que ce n'est pas par hasard que PIE XII, pour remédier à la diffusion des erreurs, fit précéder l'encyclique *Mediator Dei* sur la liturgie de l'encyclique *Mystici Corporis* sur l'Église.

4. *Ibidem*, p. 91.

2. *Ibidem*, pp. 74-75.

faussée de l'Église ; c'est la nécessité présumée de devoir remonter à grand-peine les siècles pour pouvoir retrouver la source cristalline de l'esprit liturgique, source asséchée ou polluée au cours des siècles (au mépris de l'infaillibilité de l'Église).

Face au désastre du nouveau rite de la Messe et à une connaissance plus précise de la vraie dynamique de la réforme liturgique, certaines personnes admettent que la modalité et les intentions de la réforme sont objectivement en opposition avec les principes catholiques. Mais – ajoutent-elles – une chose sont les intentions, une autre chose est le résultat. Or, demandons-nous, si l'âme de la réforme est viciée, comme nous l'avons vu, comment est-il possible que le résultat obtenu ne soit pas contaminé par ce vice ? Si, par impossible, on unissait à un corps une âme différente de celle qui lui a toujours été unie, on maintiendrait certainement les apparences du premier homme, mais l'identité profonde de l'individu, qui est donnée par l'âme, serait changée. On n'aurait donc plus la même personne mais bien une autre, totalement et essentiellement différente de la première. C'est ce qui s'est passé pour la réforme liturgique : on a voulu maintenir une structure semblable à la liturgie traditionnelle, pour éviter des oppositions et des contestations, mais en introduisant un « esprit » différent, qui s'éloigne effroyablement de l'esprit catholique.

LE BOULEVERSEMENT DES PROPORTIONS

Nous avons vu que la modification de l'ordre des fins de la liturgie a produit une réalité différente ; nous avons également vu que l'on obtient le même effet quand c'est l'âme même de la liturgie qui est frappée.

Le troisième élément à prendre en considération pour comprendre la réforme liturgique est le bouleversement des proportions entre les parties. Reprenons un exemple très clair considéré par Falsini lui-même : « *Le Concile affirme l'importance de la Parole dans la célébration [...]. Il s'agit du dépassement de la vision protestante, qui place tout sur le versant de la Parole absolue, mais aussi de la vision catholique, étant donné que l'on souligne la vision unitaire qui doit unir Parole et liturgie* »⁵. Qu'affirme Falsini ? Que les modifications apportées à la partie didactique de la Messe, aujourd'hui appelée liturgie de la Parole, ont comporté un « dépassement » de la « conception catholique » de la Messe. En pratique, ce que l'on a aujourd'hui est quelque chose de non catholique, par rapport à ce que l'on avait avant. En toutes choses, en effet, on a des proportions, et les proportions ont leurs raisons (d'ordre fonctionnel, esthétique...) ; la monstruosité est le bouleversement de cet équilibre. Qui trouverait normal un homme à trois têtes, avec un seul œil ou quatre jambes ? Qui ne se rendrait pas compte de la monstruosité d'un homme qui aurait, par exemple, les oreilles à la place de la bouche ?

Et pourtant, face au bouleversement des parties de la sainte Messe et de leurs proportions dans le tout, on s'obstine à affirmer la légitimité

du résultat obtenu. Falsini, en cela, voit beaucoup mieux que beaucoup d'autres : l'accroissement de la partie didactique, la réduction drastique de l'Offertoire, l'élimination des rites introductifs, etc. ont conduit ni plus ni moins à un « dépassement » de la conception catholique de la Messe. Ce que l'on a créé, c'est autre chose que ce que l'Église a toujours gardé et transmis de génération en génération.

PERSPECTIVES RÉFORMATRICES POUR L'AVENIR LEUR ENNEMI : RATZINGER

Après cette série de réflexions, dont nous espérons qu'elles ont mis en lumière le renversement structurel de la liturgie catholique, on ne peut pas être surpris des propositions avancées par Falsini. Celui-ci est « convaincu qu'il y ait eu, dans le renouveau liturgique, un authentique passage du Saint Esprit. Je ne suis pas pour autant convaincu que son action soit terminée ; je crois au contraire qu'elle vient juste de commencer, malgré la tentation naturelle de résister à cette action par un retour en direction du passé, mais aussi celle de la rendre inutile par une compréhension et une mise en œuvre superficielles du décret conciliaire [...]. Le virage historique vient juste de commencer, et je souhaite que Dieu continue de susciter le même Esprit pour qu'il poursuive son action. Il faut souhaiter qu'il ne trouve pas trop d'obstacles »⁶. Et l'un de ces obstacles, pour Falsini, serait justement le Pape actuellement régnant : « *le cardinal Ratzinger est opposé à une conception "active" de participation : il accepte la constitution liturgique, mais il critique avec force l'application de la réforme ; il ne pense qu'au passé, pour lui la restauration n'est qu'un ravalement de façade, et la liturgie est quelque chose de non historique ; pour lui la participation est la participation intérieure, l'adoration, mais pas la participation extérieure* »⁷.

Falsini, donc, bien conscient de la portée réelle de la réforme liturgique, ouvre la voie à quelques nouvelles réformes, qui peuvent peut-être sembler aujourd'hui encore un peu excessives, mais qui – l'histoire le montre : voir par exemple le cas de la communion dans la main – si l'on ne change pas radicalement de cap, entreront dans les habitudes liturgiques. Parmi les idées phares de Falsini se trouve la proposition d'une réforme de la célébration de la pénitence « *le seul sacrement [si seulement c'était vrai !] qui soit en pleine crise : l'assemblée en écoute de la Parole manque totalement [?!], alors que c'est la donnée première [même dans la confession !] ; ainsi cela devient un fait purement juridique ; il n'y a plus rien de célébratif* »⁸. Autre perle : « *l'exercice des ministères par les femmes est*

un faux problème. Il suffit de voir la question des servants : encore aujourd'hui, ce que les femmes font [et qu'elles ne devraient pas faire !] n'est qu'une concession, ce n'est pas un droit, il n'y a pas de reconnaissance de leur rôle. C'est donc la vision sexiste de l'Église qui a prévalu [...] »⁹. Ne manquent pas non plus les requêtes demandant au « président » – pour nous, chrétiens, le prêtre – de ne pas se mettre trop au centre de l'attention, volant ainsi sa place à la « ministérialité » des laïcs, ni celles qui prévoient un moment de rencontre de la communauté après la célébration de la Messe, si possible dans le même lieu que celui où elle a été célébrée.

À vrai dire, ce ne sont pas ces propositions qui effraient. Ce qui nous laisse stupéfaits et pensifs, c'est l'incompréhension manifestée par ceux qui devraient au contraire comprendre quelles sont les réelles intentions de la réforme liturgique, une réforme qui a déjà subverti essentiellement le culte catholique (et qui, pour cette raison, est inacceptable), et qui promet de ne pas vouloir s'arrêter en chemin.

Lanterius

9. *Ibidem*, p. 73.

COURRIER DE ROME

Édition en Français du Périodique Romain
Sì Sì No

Directeur : R. Boulet

Rédacteur : Abbé de Taveau

Adresse : B.P. 156 — 78001 Versailles Cedex

N° CPPAP : 0408 G 82978

Imprimé par

Imprimerie du Pays Fort

18260 Villegenon

Direction

Administration, Abonnement

Secrétariat

B.P. 156

78001 Versailles Cedex

E-mail : courrierderome@wanadoo.fr

Correspondance pour la Rédaction

Via Madonna degli Angeli, 14

Italie 00049 Velletri (Rome)

Abonnement

• France :

- de soutien : 40 €, normal : 20 €

- ecclésiastique : 8 €

Règlement à effectuer :

- soit par chèque bancaire ou à l'ordre du

Courrier de Rome, payable en euros, en

France,

- soit par C.C.P. Courrier de Rome 1972-25 F Paris.

• Suisse :

- de soutien : CHF 100, normal CHF40

- ecclésiastique : CHF 20

Règlement :

- Union de Banques Suisses - Sion

C / n° 891 247 01E

• Étranger : (hors Suisse)

- de soutien : 48 €

- normal : 24 €

- ecclésiastique : 9,50 €

Règlement :

IBAN : FR20 3004 1000 0101 9722 5F02 057

BIC : PSST FR PPP AR

6. *Ibidem*, p. 19.

7. *Ibidem*, pp. 71-72. FALSINI n'épargne pas quelques autres estocades à Ratzinger : « *Je ne peux pas oublier la double déclaration du cardinal Ratzinger en 1997 à propos de l'interdiction par Paul VI de l'usage du missel de Pie V – définie comme un erreur tragique, car ce livre représente l'authentique tradition de la foi et de la liturgie de l'Église – et le jugement sur le missel de Paul VI, comme un produit d'érudition de spécialiste et de compétence juridique. Ma réponse fut : présomption et incompétence* » (p. 102).

8. *Ibidem*, p. 72.

5. *Ibidem*, p. 64.